

NOS VALEURS

Neutralité et impartialité :

Le respect des règles déontologiques dans l'intérêt des collectivités constitue l'une de nos valeurs fondamentales, tant au niveau de l'accès à nos services que de la qualité des prestations fournies.

Confiance :

le Centre de Gestion se positionne en « tiers de confiance » pour vous aider à analyser et choisir la solution adaptée à vos besoins.

Adaptabilité :

Face aux nombreuses évolutions juridiques, financières et sociétales, le Centre de Gestion imagine de nouveaux services adaptés à votre structure

Proximité :

Etablissement public départemental, le Centre de Gestion permet une grande réactivité de par sa connaissance des spécificités du territoire.

NOUS CONTACTER

☎ 03.26.69.99.19

✉ ergonome@cdg51.fr

CENTRE DE GESTION DE LA MARNE

11 rue Carnot - CS 10105 - 51007 Châlons en Champagne Cedex

☎ 03.26.69.44.00

<https://51.cdgplus.fr/>



ACCES CDG51

Autoroute A4 : sortie 28 Saint Etienne au Temple

Lignes de bus n°1, n°2, n°3 et n°5 : arrêt Saint Eloi

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

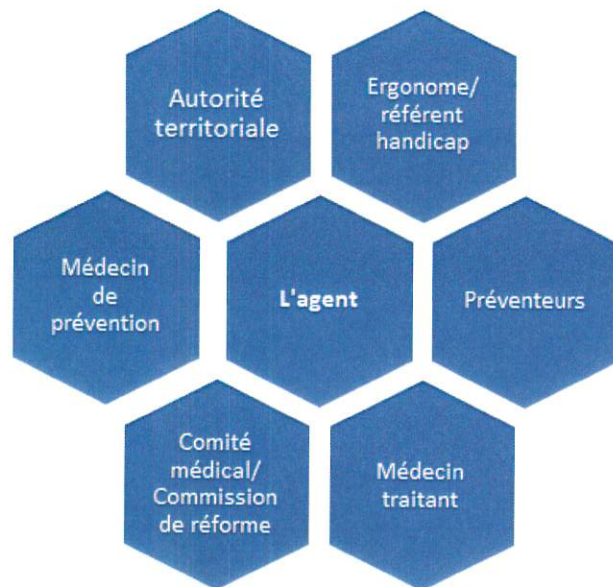
LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI



LES ACTEURS DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

La démarche de maintien dans l'emploi (aménagement des postes de travail, changement d'emploi ou de métier,..) demande d'associer plusieurs compétences.

L'agent reste au cœur du processus.



L'AMÉNAGEMENT DU POSTE DE TRAVAIL

Restrictions médicales, inaptitude, ... l'ergonome du CDG51 accompagne les collectivités dans la recherche de solutions d'aménagement et leur mise en œuvre :

- analyse du poste : environnement de travail, activité de l'agent
- formulation de préconisation
- appui de la collectivité dans l'acquisition des équipements.

L'INTÉRÊT DU SIGNALEMENT PRECOCE : PRÉVENTION DES SITUATIONS D'INAPTITUDE

ANTICIPATION = REACTIVITE + EFFICACITE

LES DIFFÉRENTS TYPES D'AMÉNAGEMENTS

Aménagements techniques Ex : matériel informatique, aides techniques à la manutention, appareillages, travaux d'accessibilité	Aménagements organisationnels Modifications d'horaires, rythme de travail, répartition de la charge de travail, ...	Aménagements humains Tutorat, formation, ...
---	---	--

LES AIDES AU FINANCEMENT

Le FIPHFP prend en charge les aménagements de l'environnement de travail afin de compenser la situation de handicap d'une personne sur son poste de travail.

LES + DU CDG

- Une équipe à votre écoute
- Une intervention personnalisée
- Une connaissance de la réglementation
- Un accompagnement pérenne.

